



Quelqu'un usurpe mon identité sur le net

Par **Jovo**, le **19/08/2013** à **17:59**

Bonjour, rnJe me suis aperçu, que quelqu'un se faisait passer pour moi sur internet. Cette personne a ouvert un blog en mon nom, pour parler de son amour pour les chaussures, pour la cuisine et pour des séries télé... quand on tape mon nom son blog apparaît en 4è position et il est donc visible pour n'importe qui. Elle a également crée un compte en mon nom, sur le site Pinterest. Je lui ai envoyé 2 messages en la menaçant de porter plainte et d'engager un avocat mais ça n'a eu aucun effet.... j'ai aussi écrit aux administrateurs mais pas reçu de réponse ni d'aide de leur part non plus. rnJe ne sais pas quoi faire! Je n'ai pas envie que mon nom soit associé à ce qu'elle met en avant sur son blog! Que faire? c'est très frustrant! Savez-vous si je peux recourir à un avocat ou à la police? Savez-vous comment je peux obtenir son adresse IP? rnmerci de votre aide!rnbonne soirée!

Par **Lag0**, le **20/08/2013** à **08:34**

Bonjour,rnÊtes-vous sur que cette personne n'est pas tout simplement un homonyme ?rnPersonnellement, si je tape mon nom et prénom sur Google, je trouve des dizaines, voir des centaines d'homonymes...

Par **Jovo**, le **20/08/2013** à **11:20**

Bonjour, rnMerci d'avoir pris le temps de me répondre! Non il n'y a pas de doute possible et il ne s'agit pas d'un homonyme. Je suis la seule à porter ce prénom avec ce nom et par conséquent j'estime que cela me porte préjudice que quelqu'un s'exprime en ce nom

justement, pour faire la promotion de goûts que je ne partage pas. Par exemple je suis végétarienne, et cette personne donne plein de recettes à base de viande.. ok ça peut paraître bien anodin mais je n'ai tout simplement pas envie d'être associée à ça. Si demain elle se met à partager ses opinions religieuses ou politiques par exemple ça me poserait aussi un problème. J'ai reçu une réponse d'un administrateur, qui me dit qu'on n'est pas tenu de donner sa vraie identité lorsqu'on ouvre un blog et qu'en l'occurrence cela n'est pas répréhensible et que je ne peux rien faire. ok mais est-ce que pour autant quelqu'un peut tout simplement "piquer" l'identité de quelqu'un d'autre pour ouvrir un blog? Où se situe la limite de l'usurpation d'identité dans ce cas? Voilà donc je suis un peu désespérée.. Porter plainte ne servirait à rien je pense... mais c'est ce que l'on me conseille de faire autour de moi. Que feriez-vous à ma place? merci de vos réponses!

Par **Lag0**, le **20/08/2013** à **11:39**

[citation]Je suis la seule à porter ce prénom avec ce nom[/citation]
C'est étonnant, ce doit être un nom ou un prénom très rare !
Cette personne donne t-elle d'autres renseignements sur elle qui pourrait faire croire que c'est vous (date de naissance, lieu de résidence, etc.) ou juste le nom ?